REMANIEMENT MINISTÉRIEL

Un gouvernement pour le 4e mandat ?

Abdelaziz Bouteflika a procédé, hier, à un vaste et profond remaniement du gouvernement Sellal comprenant, notamment, les portefeuilles-clés de souveraineté comme la Défense nationale, l'Intérieur, la Justice et les Affaires étrangères. Ce grand changement, prévu depuis quelques semaines, aura, par ailleurs, été fatal aux ministres du FLN, cinq en tout, qui avaient «osé» ne pas soutenir «l'option Saïdani», comme ordonné par Bouteflika.

Photo : APS.

Kamel Amarni - Alger (Le Soir) - Abdelmalek Sellal, qui souhaitait vivement ce remaniement, lui qui avait hérité d'une équipe qu'il n'avait pas du tout choisie, aura désormais deux super-ministres à ses côtés.

D'abord, le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, nommé vice-ministre de la Défense nationale tout en gardant son statut de chef d'état-major de l'armée, ce qui en fait, avec en plus les derniers réaménagements qui ont concerné les services de sécurité, l'homme le plus en vue de l'exécutif.

Autre poids lourd, Tayeb Bélaïz. Président du Conseil constitutionnel jusqu'à hier, cet autre homme de confiance de Abdelaziz Bouteflika prend le très sensible ministère de l'Intérieur en remplacement de Daho Ould Kablia avec le statut de ministre d'Etat.

Un autre fidèle parmi les fidèles au patron d'El-Mouradia, à savoir Tayeb Louh, se voit, lui aussi, promu ministre de la Justice, garde des Sceaux. En quelque sorte, il sauve l'honneur du FLN qui perd pas moins de cinq ministres à l'occasion : Amar Tou, Rachid Harraoubia, Abdelaziz Ziari, Rachid Benaïssa et Moussa Benhamadi. Au moins deux parmi eux, Ziari et Benhamadi, avaient été dans le collimateur de Abdelmalek Sellal, depuis des mois.

Autre changement d'envergure dans le gouvernement, l'arrivée d'un diplomate de haut rang au ministère des Affaires étrangères en remplacement de Mourad Medelci, à savoir Ramdhane Namamra. Ancien ambassadeur et diplomate chevronné et spécialiste des missions «délicates», il avait comme dernier poste, jusqu'à hier mercredi, celui de président de la Commission de sécurité auprès de l'Union africaine.

Dans les portefeuilles de souveraineté, d'où est, par ailleurs, écarté le général Abdelmalek Guenaïzia, l'on compte deux «rescapés» : Youssef Yousfi à l'Energie et Karim Djoudi aux Finances, cela, certainement pour rassurer les partenaires économiques de l'Algérie. Ce dernier sera toutefois assisté par un «ministre délégué auprès du ministre des Finances, chargé du Budget», un nouveau poste qu'occupera Mohamed Djellab. Un choix qui s'explique par les problèmes de santé dont souffre Karim Djoudi.

Mohamed Djellab était jusque-là, directeur général du Crédit populaire d'Algérie (CPA). Ce remaniement consacrera aussi les promotions respectives de deux ministres présidents de partis politiques : Amara Benyounès du MPA qui passe de l'Environnement au ministère du Développement industriel et de la Promotion de l'investissement, et Amar Ghoul du TAJ qui quitte, lui, les Travaux publics pour le ministère des Transports.

En revanche, deux partis, le PLJ et l'ANR, seront écartés du gouvernement à travers les limogeages de leurs présidents respectifs : Mohamed Saïd qui est remplacé à la Communication par Abdelkader Messahel et Belkacem Sahli, dont le ministère délégué à la Communauté nationale à l'étranger sera tout bonnement supprimé. Aussi, et comme demandé par Abdelmalek Sellal, tous les ministères délégués ou secrétariats d'Etat ont été supprimés. A l'exception du ministère délégué à la Coopération maghrébine et africaine qu'occupe désormais Abdelmadjid Bouguerra, l'actuel ambassadeur d'Algérie à Berlin. Au moment où Belkacem Mellah est limogé tandis que ses «homologues» Dalila Boudjemaâ et Mohamed Amine Hadj Saïd sont promus respectivement ministres de l'Environnement et du Tourisme.

Par ailleurs, quatre walis sont promus ministres : le wali de Tlemcen, Abdelwahab Nouri, à l'Agriculture ; le wali d'Oran, Abdelmalek Boudiaf, à la Santé ; le wali de Constantine, Nouredine Bedoui, à la Formation professionnelle, et le wali de Annaba, Mohamed El Ghazi, nouveau ministre auprès du Premier ministre, chargé de la Réforme du service public. Autre «technocrate» à faire son entrée au gouvernement, Farouk Chiali, directeur du Cned, un bureau d'étude rattaché au ministère des Finances, qui se voit nommé ministre des Travaux publics.

Autres remarques à relever sur ce remaniement, celle des reconductions de «vieux» membres du gouvernement comme Mohamed Cherif Abbès, Ghoulamallah ou Khalida Toumi, et Mustapha Benbada, d'un revenant comme Tebboune, de «nouveaux» comme Hocine Necib mais, surtout, le limogeage du plus ancien des ministres algériens, Cherif Rahmani. Ce dernier était ministre en 1987 déjà !

Autre fait, curieux celui-là, le limogeage de Mourad Medelci alors qu'il se trouvait, hier, en mission officielle en sa qualité de ministre des Affaires étrangères au Tchad. Tout cela, côté «technique» de la chose. Quant à la lecture politique, il est tout à fait clair que le noyau dur de la composante du gouvernement trahit la volonté désormais manifeste de son architecte de lancer une bataille électorale ! Avec Tayeb Bélaïz à l'Intérieur, Tayeb Louh à la Justice et Gaïd Salah comme chef de l'armée, Bouteflika aura complété le dispositif pour lui assurer le contrôle, de bout en bout, de la prochaine élection présidentielle dont il sera, évidemment, l'acteur principal. Comme candidat.

K. A.

CONSEIL CONSTITUTIONNEL

Berradja à la place de Belaïz ?

La surprenante nomination du désormais ex-président du Conseil constitutionnel, Tayeb Bélaïz, comme ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales suscite de nombreuses interrogations parmi les milieux politiques. Ce fidèle parmi les fidèles était un gage de garantie pour Bouteflika contre «toute mauvaise surprise» qui pouvait lui émaner de ce poste stratégique qu'est le poste de président du Conseil constitutionnel qui, faut-il le rappeler, est la seule institution habilitée à prononcer l'état d'empêchement. Selon une source fiable, Abdelaziz Bouteflika aura toutefois prévu un remplaçant de Belaïz : Mohamed Berradja, l'actuel président de la Cour suprême, un autre fidèle qui avait déjà fait ses «preuves» à l'occasion de la fameuse affaire de «la justice de la nuit» de 2004…

K. A.

Bouteflika blinde les pouvoirs de Gaïd Salah

L'on n'aura pas mis beaucoup de temps pour savoir la trame des entrevues répétées entre le Président Bouteflika et le binôme composé du Premier ministre Abdelmalek Sellal et du chef d'état-major de l'ANP, Gaïd Salah. Ce dernier, reçu en audience autant de fois que Sellal, était destiné à hériter de la fonction de vice-ministre de la Défense nationale, charge qu'il devra cumuler avec sa fonction de chef d'état-major de l'ANP.

Sofiane Aït Iflis - Alger (Le Soir) - La nomination du chef d'état-major de l'ANP, le général de corps d'armées Ahmed Gaïd Salah en qualité de vice-ministre de la Défense nationale reste de loin le fait saillant dans le remaniement ministériel opéré hier par le président de la République.

En ce que, d'abord, nul n'a pronostiqué de cette éventualité et parce qu'ensuite, le chef de l'Etat, malade mais toujours accroché au pouvoir, confie, pour la première fois, deux charges importantes au même homme. Jusqu'ici les tâches à ce niveau de la hiérarchie militaire étaient partagées, Gaïd Salah officiant en tant que chef d'état-major de l'ANP et Abdelmalek Guenaïzia assumant la charge de vice-ministre de la Défense nationale. En plus d'être l'expression publique d'une confiance éprouvée entre les deux hommes, «l'ajout» au grade de Gaïd Salah en ce moment précis de la vie politique nationale situe, à tout le moins, les nouveaux points d'appui aux futures actions présidentielles, notamment dans les deux perspectives non exclusives : la révision de la Constitution et l'élection présidentielle d'avril 2014.

Commandant des forces terrestres sous l'état-major de feu Mohamed Lamari, Ahmed Gaïd Salah était quasiment déclaré bon pour la retraite en 2002, disait-on.

Le Président Bouteflika, réinvesti dans ses fonctions en 2004, l'a non seulement maintenu dans le circuit mais a surtout fait sa promotion.

Il le nomma chef d'état-major de l'ANP, en remplacement du général de corps d'armées Mohamed Lamari ayant, officiellement, fait valoir son droit à la retraite.

De cela, Ahmed Gaïd Salah en est redevable. Du fait, il vouera à Bouteflika une fidélité qui n'a jamais été démentie, profil déterminant pour qui voudrait rester dans les bonnes grâces d'un président que la crainte du complot tient toujours en alerte.

Surpris par la maladie qui le contraint à une convalescence durable, le Président Bouteflika, qui avait retenu de rempiler pour un quatrième mandat de suite, devait, à mesure qu'approche l'échéance d'avril 2014, consolider les vecteurs sur lesquels s'articulera la perspective qu'il s'est fixée.

Aussi a-t-il fait de blinder son homme de confiance qu'il nomme vice-ministre de la Défense nationale, tout en le maintenant à la tête de l'état-major de l'ANP et non sans avoir pris soin au préalable de lui rattacher les services les plus névralgiques du DRS, en l'occurrence la sécurité de l'armée, le service de la police judiciaire et département de la communication et de la presse.

S. A. I.